

PARTI ACCÈS PROPRIÉTÉ ET ÉQUITÉ
ÉTATS FINANCIERS
31 DÉCEMBRE 2025

Parti accès propriété et équité

États financiers

au 31 décembre 2025

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1-3
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats	4
Évolution de l'actif net	5
Flux de trésorerie	6
Situation financière	7
Notes complémentaires	8-10
Annexes	11-17

Carmine Tarsitano , CPA
Comptable professionnel agréée

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À la direction du PARTI ACCÈS PROPRIÉTÉ ET ÉQUITÉ

Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers du Parti accès propriété et équité qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2025 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principes méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du parti au 31 décembre 2025 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL)

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'article 113 de la loi électorale et conformément au Bulletin B-1 publié par le directeur général des élections, j'ai également audité les colonnes annuelles et électorales de la catégorie Parti de l'annexe Cadre de référence relatif aux sources et à l'utilisation du financement, ainsi que les colonnes Parti (exercice courant et exercice précédent) des tableaux I Revenus, II Dépenses et III État de la trésorerie présentés en annexe aux états financiers.

Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section 'Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers' du présent rapport. Je suis indépendant du parti conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à mon audit des états financiers au Canada et je me suis acquittée des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisant et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux NCOSBL, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Parti à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Parti ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Parti.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significative lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Parti;

- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférent fournies par cette dernière ;
- Je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et , selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Parti à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenu d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants, obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Parti à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

Original signé

Par Carmine Tarsitano, CPA auditeur, permis de comptabilité publique no. A125811

2507, rue champdoré
Bureau 108
Montréal, Québec
H1Z 4N5

Montréal, le 23 avril 2026

PARTI ACCÈS PROPRIÉTÉ ET ÉQUITÉ

RÉSULTATS

Page 4

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

	2025
PRODUITS	
Contributions	120 \$
Remboursement des frais d'audit	1 150
	1 270
CHARGES	
Frais bancaires	67
Dépenses ayant trait aux élections	36
Honoraires professionnels	2 299
	2 402
INSUFFISANCE DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES	(1 132) \$

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

PARTI ACCÈS PROPRIÉTÉ ET ÉQUITÉ
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

Page 5

	<u>2025</u>
SOLDE AU DÉBUT	- \$
INSUFFISANCE DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES	<u>(1 132)</u>
SOLDE À LA FIN	<u>(1 132) \$</u>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

PARTI ACCÈS PROPRIÉTÉ ET ÉQUITÉ**FLUX DE TRÉSORERIE**

Page 6

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

2025

ACTIVITÉ DE FONCTIONNEMENT

Insuffisance des produits par rapport aux charges	(1 132) \$
---	------------

Éléments hors caisse

Contribution à recevoir	(100)
-------------------------	-------

Remboursement de frais audit	(1 150)
------------------------------	---------

Créditeurs et charge à payer	2 339
------------------------------	-------

FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT	1 089
--	--------------

DIMINUTION NETTE DE L'ENCAISSE	(43)
---------------------------------------	-------------

Découvert bancaire à la fin	(43) \$
-----------------------------	---------

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

PARTI ACCÈS PROPRIÉTÉ ET ÉQUITÉ

SITUATION FINANCIÈRE

Page 7

Au 31 décembre 2025

2025

ACTIF À COURT TERME

Contribution à recevoir	100 \$
Remboursement de frais audit	1150
	1250 \$

PASSIF À COURT TERME

Découvert bancaire	43 \$
Créditeurs et charge à payer	2339
	2 382 \$

ACTIF NET NÉGATIF

ACTIF NET NÉGATIF	(1132)
	1250 \$

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil

Original signé

Représentant officiel

Original signé

Chef du parti

1- Statuts

Le parti a été autorisé par le Directeur général des élections, en vertu de la Loi électorale, le 22 janvier 2025.

2-Principales méthodes comptables

Base de présentation

Les états financiers du parti sont établis selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif ainsi que les directives du Directeur général des élections. Ce rapport financier ne présente que la situation financière et les résultats des activités du parti.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction du parti doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers, les notes y afférentes et les annexes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que le parti pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale et ultérieure

Le Parti évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas. Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

L'actif financier évalué subséquemment au coût après amortissement se compose du remboursement de l'audit. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent d'un découvert bancaire et de créanciers et charge à payer.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique du parti est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

Constatation des produits

Le parti applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports.

Les produits découlant des contributions politiques sont comptabilisés sur la base des encaissements, les produits des adhésions sont enregistrés dans l'exercice auquel ils se rapportent et l'allocation du Directeur général des élections et les autres produits sont comptabilisés sur la base d'exercice.

Bénévoles

Le fonctionnement du parti dépend en partie du travail de bénévoles. Le parti ne reçoit pas ces services contre paiement et il est difficile de faire une estimation de leur juste valeur. De ce fait, le travail des bénévoles n'est pas pris en compte dans les états financiers.

3-Instruments financiers

Risque de liquidité

Le risque de liquidité du parti est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. Le parti est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

Parti accès propriété et équité

CADRE DE RÉFÉRENCE RELATIF AUX SOURCES DE FINANCEMENT ET À L'UTILISATION DU FINANCEMENT

Loi électorale (RLRQ, chapitre E-3.3), article 113, Bulletin B-1

Exercice du 22 janvier 2025 au 31 décembre 2025

SOURCES DE FINANCEMENT							
Entités autorisées		Parti (Audité)		Instances (Non auditées)		Total entités autorisées \$	Pourcentage excluant les transferts entre entités autorisées
Financement du directeur général des élections	Référence à la Loi électorale	Annuelles \$	Électorales \$	Annuelles \$	Électorales \$		
Allocations	Section I, Ch II Art 82, 82.1	-	-	-	-	-	0,0%
Revenus d'appariement		Art 82.2	-	-	-	-	-
Remboursement des frais de vérification (audit)	Section IV, Chap II Art 112	1 150,00	-	-	-	1 150,00	90,6%
Remboursement des dépenses électorales	Tableau I	-	-	-	-	-	0,0%
Total du financement du directeur général des élections		1 150,00	-	-	-	1 150,00	90,6%
Revenus autonomes	Tableau I	120,00	-	-	-	120,00	9,4%
Transferts des entités autorisées		-	-	-	-	-	-
Total du financement du parti et des instances		1 270,00	-	-	-	1 270,00	100%
Financement total		1 270,00		-		1 270,00	100%

UTILISATION DU FINANCEMENT							
Dépenses		Parti (Audité)		Instances (Non auditées)		Total entités autorisées \$	Pourcentage excluant les transferts entre entités autorisées
		Annuelle \$	Électorale \$	Annuelle \$	Électorale \$		
Administration courante	Tableau II	2 366,00	-	-	-	2 366,00	186,3%
Communication et diffusion d'un programme politique		-	-	-	-	-	0,0%
Coordination de l'action politique		-	-	-	-	-	0,0%
Transferts aux entités autorisées		-	-	-	-	-	
Dépenses ayant trait aux élections		36,00	-	-	-	36,00	2,8%
Autres dépenses		-	-	-	-	-	0,0%
Total des dépenses du parti et des instances		2 366,00	36,00	-	-	2 402,00	189,1%
Dépenses totales		2 402,00		-		2 402,00	189,1%
Excédent (insuffisance) du financement sur les dépenses		(1 132,00)		-		(1 132,00)	
Annuelles : (1 096,00) \$ Électorales : (36,00) \$							
Variation du financement par les postes du bilan							
Augmentation (diminution) de la trésorerie	Tableau III	(43,00)	-	-	-	(43,00) \$	-3,4%
Augmentation (diminution) des éléments du fonds de roulement autreS que la trésorerie		(1 089,00)	-	-	-	(1 089,00) \$	-85,7%
Acquisition (disposition) des actifs à long terme		-	-	-	-	- \$	0,0%
Diminution (augmentation) des emprunts à long terme		-	-	-	-	- \$	0,0%
Financement total utilisé		1 270,00		-		1 270,00 \$	100%

Déclaration de la représentante officielle ou du représentant officiel

Je déclare que tous les renseignements contenus dans ce rapport sont vrais, exacts et complets.

23 avril 2026

Date

Original signé

Signature du représentant officiel

Parti accès propriété et équité
Exercice du 22 janvier 2025 au 31 décembre 2025

TABLEAU I : REVENUS

	Parti (exercice courant) Audité	Parti (exercice précédent) Audité	Rapports financiers cumulés des instances (exercice courant) Non audité	Référence: État des résultats d'une Instance autorisée
	\$	\$	\$	
REMBOURSEMENT DES DÉPENSES ÉLECTORALES				
<i>Avances et remboursements du directeur général des élections</i>	-	-	-	Ligne 5
<i>Moins: remboursement d'avances excédentaires</i>	-	-	-	Ligne 21
Total du remboursement des dépenses électorales	-	-	-	
REVENUS AUTONOMES				
<i>Contributions</i>	120,00	-	-	Lignes 1 (Annexe 3)
<i>Achévements (cartes de membres)</i>	-	-	-	Ligne 2
<i>Revenus d'activités politiques</i>	-	-	-	Ligne 3
<i>Revenus accessoires</i>	-	-	-	Ligne 4
<i>Remboursement TPS/TVQ</i>	-	-	-	
<i>Intérêts gagnés</i>	-	-	-	Ligne 9
<i>Allocation supplémentaire électorale</i>	-	-	-	Lignes 10 à 18
<i>Autres revenus (préciser)</i>	-	-	-	
Total des revenus autonomes	120,00	-	-	
TRANSFERTS DES ENTITÉS AUTORISÉES				
<i>Des instances au parti</i>				
<i>Cession du remboursement des dépenses électorales</i>	-	-	-	
<i>Autres revenus de transferts</i>	-	-	-	
Total des transferts des instances au parti	-	-	-	
<i>Du parti aux instances</i>				
<i>Entre instances</i>	-	-	-	Ligne 6
Total des transferts	-	-	-	Ligne 7

TABLEAU II : DÉPENSES

	\$	\$	\$	
ADMINISTRATION COURANTE				
<i>Salaires et charges sociales</i>				
<i>Direction générale et personnel d'encadrement</i>	-	-	-	
<i>Recrutement de membres et financement</i>	-	-	-	
<i>Personnel administratif et informatique</i>	-	-	-	
<i>Charges sociales</i>	-	-	-	
Total partiel	-	-	-	
<i>Honoraires et autres rémunérations</i>				
<i>Administration</i>	-	-	-	
<i>Vérification (audit)</i>	2 299,00	-	-	
<i>Juridiques</i>	-	-	-	
<i>Autres (préciser)</i>	-	-	-	
Total partiel	2 299,00	-	-	
<i>Locaux et frais afférents</i>				
<i>Loyer</i>	-	-	-	Ligne 32
<i>Taxes foncières et assurances</i>	-	-	-	
<i>Entretien et réparations</i>	-	-	-	
<i>Chauffage et électricité</i>	-	-	-	
<i>Amortissement bâtiments et améliorations locatives</i>	-	-	-	
<i>Perte sur disposition d'immobilisation</i>	-	-	-	Ligne 36
Total partiel	-	-	-	
<i>Fonctionnement</i>				
<i>Télécommunications</i>	-	-	-	Ligne 33
<i>Secrétariat et frais de bureau</i>	-	-	-	Ligne 30
<i>Location et entretien des équipements</i>	-	-	-	
<i>Frais de déplacement et de représentation</i>	-	-	-	
<i>Amortissement mobilier et équipements</i>	-	-	-	
Total partiel	-	-	-	
<i>Frais financiers</i>				
<i>Intérêts sur emprunts</i>	-	-	-	Ligne 20
<i>Frais de service et d'administration</i>	67,00	-	-	Ligne 35
Total partiel	67,00	-	-	
<i>Autres (préciser)</i>	-	-	-	Lignes 37 à 41
Total administration courante	2 366,00	-	-	

TABEAU II : DÉPENSES (suite)

	Parti (exercice courant) Audité	Parti (exercice précédent) Audité	Rapports financiers cumulés des instances (exercice courant) Non audité	Référence: État des résultats d'une instance autorisée
	\$	C	\$	
COMMUNICATIONS ET DIFFUSION D'UN PROGRAMME POLITIQUE				
Rémunération : salaires, honoraires et charges sociales	-	-	-	
Publicité	-	-	-	Ligne 31
Réseaux sociaux et sites Web	-	-	-	
Relations publiques	-	-	-	
Frais de déplacement et de représentation	-	-	-	
Amortissement logiciels et sites Web	-	-	-	
Autres (préciser)	-	-	-	
Total communications et diffusion d'un programme politique	-	-	-	
COORDINATION DE L'ACTION POLITIQUE				
Rémunération : salaires, honoraires et charges sociales	-	-	-	
Activités de financement	-	-	-	Ligne 25
Activités politiques	-	-	-	
Frais de participation : réunions statutaires, congrès, comités (repas, transport, etc.)	-	-	-	Ligne 29
Autres (préciser)	-	-	-	
Total partiel	-	-	-	
Dépenses de campagne à la direction	-	-	-	
Moins : Remboursement des dépenses de campagne (article 88, 9°)	-	-	-	
Total partiel	-	-	-	
Total coordination de l'action politique	-	-	-	
TRANSFERTS AUX ENTITÉS AUTORISÉES				
Des instances au parti	-	-	-	Ligne 22
Du parti aux instances	-	-	-	
Cession de la réclamation du remboursement des dépenses électorales	-	-	-	
Autres dépenses de transfert	-	-	-	
Total des transferts du parti aux instances	-	-	-	
Entre instances	-	-	-	Ligne 23
Total des transferts aux entités autorisées	-	-	-	
DÉPENSES AYANT TRAIT AUX ÉLECTIONS				
Transferts aux agents officiels	-	-	-	Ligne 24
Dépenses préélectorales	-	-	-	Ligne 27
Dépenses postélectorales	-	-	-	Ligne 28
Dépenses électorales attribuables aux agents officiels	-	-	-	Ligne 28
Moins : Dépenses remboursées par les entreprises médiatiques	-	-	-	
Dépenses électorales remboursées par les agents officiels	-	-	-	
Fermeture du fonds électoral	38,00	-	-	Ligne 8
Autres : (préciser)	-	-	-	
Total des dépenses ayant trait aux élections	38,00	-	-	
AUTRES DÉPENSES				
Contributions non conformes d'un exercice précédent	-	-	-	Ligne 34
Amendes et pénalités	-	-	-	
Dons, cadeaux, soirées hommages, etc.	-	-	-	
Autres (préciser)	-	-	-	
Total autres dépenses	-	-	-	
Total des dépenses du parti et des instances	2 402,00	-	-	

TABEAU III : ÉTAT DE LA TRÉSORERIE

	Parti (exercice courant) Audité	Parti (exercice précédent) Audité	Variation cumulée des instances Non audité
	\$	\$	\$
Encaisse (découvert d'encaisse)	(43,00)	-	-
Petite caisse	-	-	-
Placements encaissables sur demande	-	-	-
Marge(s) de crédit bancaire	-	-	-
Total de la trésorerie	(43,00)	-	-
Variation de la trésorerie	-	(43,00)	-

Établissement financier où sont déposées les sommes recueillies

Nom de l'établissement

Adresse de l'établissement

Numéro de compte

Caisse Desjardins de Saint-Eustache-Deux-Montagne 201 Boul. Curé-Labelle Sainte-Therese, QC J7E2X6

Nom du parti	Accès propriété et équité
---------------------	---------------------------

Exercice financier	du	22 janvier 2025	au	31 décembre 2025
---------------------------	----	-----------------	----	------------------

Établissement financiers où sont déposées les sommes recueillies (art. 115 1°)

Nom de l'établissement	Adresse de l'établissement (No, rue, app, ville et code postal)	No du compte
Caisse Desjardins de St-Eustache - Deux-Montagnes	575 boul. Arthur-Sauvé, Saint-Eustache J7P 4X5	

Emprunts auprès d'un établissement financier ou d'une électrice ou d'un électeur (art. 115 6°)

Numéro	Nom, prénom et adresse du prêteur (No, rue, app, ville et code postal)	Date de l'emprunt	Taux d'intérêt	Solde au début	Montant emprunté dans l'exercice	Montant remboursé dans l'exercice	Solde à la fin	Intérêts payés dans l'exercice
	ne s'applique pas							
TOTAL				-	-	-	-	-
				\$	\$	\$	\$	\$

Cautionnement (art. 115 4°)

Nom et prénom de l'électrice ou de l'électeur	Adresse du domicile (No, rue, app, ville et code postal)	Montant cautionné
ne s'applique pas		

Déclarations pour le rapport financier d'un parti autorisé**Signature et déclaration du représentant officiel**

Je, Lise Lalande
Prenom Nom
représentant(e) officiel(le) du parti politique autorisé Parti accès propriété et équité
Nom du parti politique autorisé

déclare ce qui suit :

1. La sollicitation de contributions n'a été faite que sous ma responsabilité ou par l'entremise des personnes que j'ai désignées par écrit conformément à la Loi électorale (LE).
2. Toutes les contributions recueillies ont été versées par des électeurs en conformité avec les dispositions de la section II du chapitre II de la LE.
3. Tous les comptes bancaires ouverts au bénéfice du parti sont inscrits au présent rapport.
4. Toutes les sommes recueillies pour le parti ont été déposées à même le ou les comptes bancaires ouverts au bénéfice du parti et sont conformes à la Loi.
5. Si applicable, toutes les sommes reçues du directeur général des élections ont été déposées à même le ou les comptes bancaires ouverts au bénéfice du parti.
6. Je confirme que l'allocation a servi à payer les dépenses se rapportant notamment à l'administration courante du parti, à la diffusion du programme politique, à la coordination de l'action politique des membres ou des sympathisants et aux dépenses électorales. L'allocation a également servi à rembourser le capital des emprunts (art. 83).
7. Les prêts obtenus et les cautions signées relativement à ceux-ci sont conformes à la Loi. Notamment, lorsque ces prêts proviennent d'un électeur, ils ont été versés à l'aide d'un chèque personnel de celui-ci, volontairement, sans compensation ni contrepartie, et ils ne feront pas l'objet d'un quelconque remboursement autrement que ce qui est prévu à l'acte d'emprunt.
8. Toutes les dépenses que j'ai faites ou autorisées, ainsi que celles du ou des délégués, le cas échéant, à l'exception des dépenses électorales, sont inscrites au rapport financier et ont été engagées conformément aux exigences de la Loi.
9. Toutes les sorties de fonds ont été acquittées à même le ou les comptes bancaires inscrits au présent rapport financier, à l'exception des dépenses électorales.
10. Aucune dépense n'a été acquittée en argent comptant, à l'exception de celles provenant d'une petite caisse constituée à même le fonds du parti, sous la responsabilité de la représentante officielle ou du représentant officiel.
11. Toutes les dépenses ont été engagées au prix courant du marché. De plus, un reçu de contribution a été remis pour tout bien ou service fourni gratuitement par un électeur, à l'exception du travail bénévole.
12. Les personnes ayant effectué du travail bénévole au sens de l'article 88 (1) au cours de la période l'ont fait personnellement et volontairement, et le fruit de ce travail a été fait sans compensation ni contrepartie.
13. Les renseignements contenus dans le présent rapport ainsi que ses annexes sont vrais, exacts et complets.

Original signé

le 23/04/2026

Signature de la représentante officielle ou du représentant officiel

Date

Signature et déclaration du chef de parti

Je, Shawn Lalande Mclean
Prénom Nom
chef du parti politique autorisé Parti accès propriété et équité
Nom du parti politique autorisé

déclare ce qui suit :

1. J'ai été informé(e) des règles de financement.
2. J'ai rappelé aux personnes autorisées à solliciter des contributions l'obligation de respecter les règles de financement.
3. J'ai été informé(e) des pratiques de sollicitation de mon parti et juge qu'elles sont conformes à la Loi.
4. Je déclare avoir transmis à la représentante officielle ou au représentant officiel toute l'information financière pour lui permettre de dresser ce rapport.
5. J'ai pris connaissance du rapport et j'ai obtenu tous les éclaircissements nécessaires sur son contenu.
6. Je prends acte de la déclaration de la représentante officielle ou du représentant officiel.
7. Je vous confirme qu'à ma connaissance, la représentante officielle ou le représentant officiel a réalisé son mandat en conformité avec la Loi.

Original signé

Signature de la ou du chef du parti le 23/04/2026
Date